

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE MONITEUR EN SPORT ADAPTÉ



■ INSCRIT AU RNCP

Le CQP « moniteur en sport adapté »⁽¹⁾ est un diplôme de la branche du sport permettant d'encadrer ponctuellement en complète responsabilité, au sein d'une association sportive affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté, les activités sportives réglementées par la fédération auprès de ses licenciés en situation de handicap mental ou psychique, de la découverte à l'initiation jusqu'au premier niveau de compétition.



6 UNITÉS DE FORMATION

1. Méthodologie de projet et de l'intervention
2. Initier aux activités motrices
3. Initier aux activités d'adaptation à un environnement
4. Initier aux activités de revendication de ses capacités
5. Animer les 1^{ères} étapes de perfectionnement à une discipline
6. Conduite d'un projet dans l'environnement fédéral



5 BLOCS DE COMPÉTENCES (à certifier)



DURÉE DE LA FORMATION : 330 H

- ▶ 210 H en centre de formation
- ▶ 120 H en association FFSA



COÛT PÉDAGOGIQUE : 4 500 €

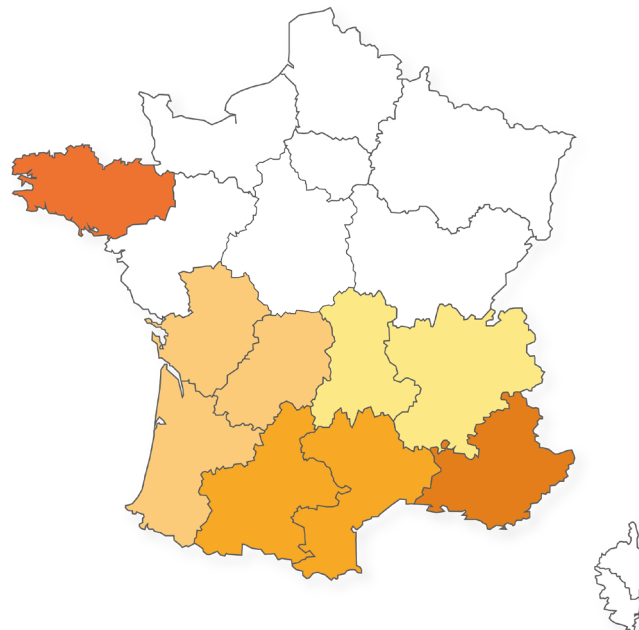
⁽¹⁾ Attention, ce CQP ne permet pas d'exercer les fonctions d'éducateur sportif au sein d'un établissement spécialisé.

PRE-REQUIS

- ▶ Avoir 18 ans au jour de l'inscription à la formation,
- ▶ Etre titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1) ou d'une autre qualification admise en équivalence (AFPS, BNS...),
- ▶ Justifier d'une expérience préalable d'encadrement bénévole ou professionnel auprès de ce public (personnes en situation de handicap mental ou psychique) de 40 heures (présentation d'une attestation du responsable de la structure),
- ▶ Présenter une attestation de réussite au test d'adaptation au milieu aquatique « le Sauv'nage » de l'Ecole Française de Natation.

OBJECTIFS

- ▶ Favoriser l'engagement dans des pratiques sportives au sein d'associations affiliées à la FFSA en fonction des besoins des pratiquants et du sens qu'ils donnent à cette pratique,
- ▶ Mettre en œuvre des démarches d'intervention permettant au pratiquant de découvrir, d'explorer, d'élaborer des solutions pour apprendre en fonction de ses capacités et du secteur de pratique fédéral,
- ▶ Préserver l'intégrité (psychique, physique) des pratiquants en ayant une posture éthique,
- ▶ Contractualiser les liens entre l'association sportive et l'institution spécialisée afin que cette pratique soit pérenne et en lien avec le projet individuel du pratiquant.



MODALITÉS CERTIFICATIVES

5 BLOCS DE COMPÉTENCES (BC) à VALIDER - voir site internet

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

- ▶ Apports théoriques pour définir ses conceptions du métier et élaborer des projets en sport adapté,
- ▶ Elaboration d'outils permettant de structurer et d'analyser sa pratique,
- ▶ Analyse des secteurs d'activités à la FFSA et des activités sportives pouvant être proposées aux pratiquants en situation de handicap mental ou psychique au regard de leurs caractéristiques singulières,
- ▶ Interventions pédagogiques auprès des publics concernés,
- ▶ Evaluation formative et certificative à certaines étapes de la formation.

PUBLIC VISÉ

- ▶ Professionnels du travail social ou de la santé intervenant ou souhaitant intervenir dans le cadre d'une association sportive affiliée à la FFSA
- ▶ Bénévoles des associations sport adapté souhaitant accéder à un premier niveau de professionnalisation et toute personne ayant un projet de reconversion professionnelle.

RETROUVEZ LE CQP MONITEUR EN SPORT ADAPTÉ DANS VOTRE RÉGION

Cette formation est mise en œuvre par des ligues de Sport Adapté habilitées par Trans'Formation afin de répondre à des enjeux de développement territoriaux.

LIGUE DE BRETAGNE

Céline LE MEUR - 06 88 34 14 01 - celine.lemeur@ffsa.asso.fr

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

05 57 22 42 18 - secretariat@sportadapteaquitaine.fr

LIGUE AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

François-Xavier GIRARD - 06 60 90 53 95 - fx.girard@sportadapte-aura.fr

LIGUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Joffrey CHIRON - 06 76 38 53 86 - joffrey.ctf@liguepacasa.fr

LIGUE OCCITANIE

Léa LAVERGNE - 07 60 17 65 33 - lea.lavergne@ffsa.asso.fr